

COPIE

VILLE DE SHIPPAGAN
RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ
31 DÉCEMBRE 2017



SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
États financiers consolidés	
État consolidé des résultats	3
État consolidé de la situation financière	4
État consolidé de la variation des actifs financiers net (dette nette)	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers consolidés	7 – 28



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son honneur la Maire et
aux membres du conseil

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Shippagan qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes canadiennes d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres points

Les états financiers de la Ville de Shippagan pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 ont été audités par un autre auditeur, qui a exprimé sur ces états financiers une opinion non modifiée en date du 29 juin 2017.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Shippagan au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets (dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.



Paulin Gagnon
Comptables Professionnels agréés

Caraquet, Nouveau-Brunswick
Le 18 décembre 2018



VILLE DE SHIPPAGAN
 ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Page 3

	2017 BUDGET (non-vérifié) (note 17)	2017 RÉSULTATS	2016 RÉSULTATS
REVENUS			
Mandat d'imposition	3 460 244 \$	3 470 249 \$	3 424 435 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	139 425	179 962	137 063
Ventes de services	287 000	331 671	328 886
Subventions inconditionnelles	443 191	443 191	428 868
Rajustement tenant lieu d'impôt	-	-	(2 672)
Autres transferts gouvernementaux		1 733 964	264 158
Frais et usagers - services d'eau et d'égout	1 137 500	1 148 321	1 160 073
Autres revenus de provenance interne	37 600	467 171	159 900
Intérêts	10 000	22 383	32 278
Vente immeuble en inventaire	-	224 000	-
Crise du verglas	-	299 614	-
	<u>5 514 960</u>	<u>8 320 526</u>	<u>5 932 989</u>
DÉPENSES			
Services d'administration générale	1 121 299	1 186 474	921 170
Services de protection	918 771	913 446	875 293
Services de transport	1 142 648	1 161 970	1 173 465
Services d'hygiène	123 500	123 302	118 915
Services de la mise en valeur du territoire	175 500	145 061	155 322
Services récréatifs et culturels	1 278 755	1 694 922	1 353 837
Approvisionnement en eau et évacuation eaux usées	873 978	866 108	760 437
Coût de l'immeuble vendu	-	195 893	-
Crise du verglas	-	407 551	-
Dépenses attributions aux exercices précédents	-	66 848	-
Provision pour déficit du régime de retraite	-	(63 000)	(44 500)
	<u>5 634 451</u>	<u>6 698 575</u>	<u>5 313 939</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE (note 16)	<u>(119 491) \$</u>	<u>1 621 951</u>	<u>619 050</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT		<u>14 027 151</u>	<u>13 408 101</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN		<u>15 649 102 \$</u>	<u>14 027 151 \$</u>

SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (note 20 et 21)



VILLE DE SHIPPAGAN
 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 31 DÉCEMBRE 2017

Page 4

	2017	2016
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	402 985 \$	1 289 996 \$
Encaisse affecté	508 774	52 331
Placement à court terme - affecté	1 043 411	-
Débiteurs (note 3)	2 477 940	432 495
Autre actif - bien en inventaire	-	195 893
	<u>4 433 110</u>	<u>1 970 715</u>
PASSIFS		
Emprunts bancaires (note 4)	2 602 801	1 221 301
Comptes payables et frais courus	1 281 595	159 998
Revenus différés des gouvernements	233 500	9 850
Dette à long terme (note 5)	3 783 000	4 141 000
Passif au titre du régime de retraite (note 6)	329 000	392 000
	<u>8 229 896</u>	<u>5 924 149</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	<u>(3 796 786)</u>	<u>(3 953 434)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 7)	36 719 022	34 368 666
Amortissement cumulé (note 7)	(17 341 999)	(16 461 082)
	<u>19 377 023</u>	<u>17 907 584</u>
Inventaires	68 865	-
Frais payés d'avance	-	73 001
	<u>68 865</u>	<u>73 001</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ	<u>15 649 102 \$</u>	<u>14 027 151 \$</u>
ÉVENTUALITÉS (note 12)		
ENGAGEMENTS (note 13)		

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Quinta Savin Richard, Maire

Bryant Magell Arsenault, Trésorier



VILLE DE SHIPPAGAN

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)

31 DÉCEMBRE 2017

Page 5

	2017	2016
Surplus de l'exercice	1 621 951 \$	619 050 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 350 356)	(1 115 845)
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>880 917</u>	<u>803 124</u>
	<u>(1 469 439)</u>	<u>(312 721)</u>
Augmentation des inventaires	(68 865)	-
Acquisition de frais payés d'avance	-	(73 001)
Utilisation des charges payés d'avances	<u>73 001</u>	<u>3 001</u>
	<u>4 136</u>	<u>(70 000)</u>
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET	156 648	236 329
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT	<u>(3 953 434)</u>	<u>(4 189 763)</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN	<u><u>(3 796 786) \$</u></u>	<u><u>(3 953 434) \$</u></u>



VILLE DE SHIPPAGAN
 ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Page 6

	2017	2016
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent de l'exercice	1 621 951 \$	619 050 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	880 917	803 124
Variation des sommes à recevoir	(2 045 445)	269 649
Variation des créditeurs et frais courus	1 121 597	44 465
Variation du passif du régime de retraite	(63 000)	(44 500)
Variation des revenus différés	223 650	(21 486)
Variation des frais payés d'avance	73 001	(70 000)
Acquisition de bien en inventaire	195 893	(195 893)
Variation de l'inventaire	(68 865)	-
	<u>1 939 699</u>	<u>1 404 409</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 350 356)	(1 115 845)
Variation du placement et encaisse affecté	(1 499 854)	(52 331)
	<u>(3 850 210)</u>	<u>(1 168 176)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt bancaire	1 381 500	364 020
Dette à long terme	445 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(803 000)	(762 000)
	<u>1 023 500</u>	<u>(397 980)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(887 011)	(161 747)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>1 289 996</u>	<u>1 451 743</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>402 985 \$</u>	<u>1 289 996 \$</u>
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	<u>402 985 \$</u>	<u>1 289 996 \$</u>



1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Ville de Shippagan s'est incorporé selon la Loi sur les municipalités le 1er mai 1958. En tant que municipalité, la ville est exempté d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la Loi canadienne de l'impôt sur le revenu. La vision de la municipalité est : Shippagan, Ville universitaire ouverte sur le monde, joue le rôle de capital provinciale de la pêche commerciale et veut devenir le pôle d'excellence en développement durable de la francophonie mondiale.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Ville de Shippagan reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CSP) des comptables professionnels agréés du Canada.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la ville et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la ville.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la ville sont les suivants :

Entité publiant les états financiers

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiant les états financiers. L'entité publiant les états financiers consolidés comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la ville et qui sont la propriété de la ville ou qui sont contrôlées par elle. Les transactions et les soldes interservices sont éliminés.

Solde inter-fonds

Les normes CSP exigent que les états financiers soient consolidés. Tous les soldes inter-fonds ont donc été éliminés dans les états financiers consolidés.



2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Ville de Shippagan le 21 décembre 2016 et par le Ministre des gouvernements locaux le 18 janvier 2017.

Les normes CSP ne permettent pas que l'excédent ou que le déficit de l'avant dernière année soit inscrit dans les budgets subséquents tel que requis par la Loi sur les municipalités. L'excédent ou le déficit de l'avant dernière année a donc été retiré de l'état consolidés des résultats.

Comptabilisation des recettes

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les gains de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

Trésorerie et les équivalents de trésorerie

La politique de la ville consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. Les sommes d'argent affectés aux fonds de réserves et au programme de Fonds de Taxe sur l'essence sont présentés séparément.



2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

La ville évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de placements à court terme, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des montants exigibles du gouvernement fédéral et des montants exigibles des fonds propres. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des emprunts bancaires, des comptes payables et de la dette à long terme.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Type d'actif	Années
Bâtiments	30 et 40 ans
Véhicules	5 ans
Équipement lourd	10 et 15 ans
Améliorations foncières	5, 10, 15, 20 et 25 ans
Machineries et équipements	5 ans
Chemin et routes	15 et 20 ans
Réseaux d'alimentation en eau et évacuation des eaux usées	25 à 60 ans

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive. L'aide gouvernemental pour l'achat d'immobilisations est enregistré en tant que revenu lorsqu'il est reçu.



2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Information sectorielle

La Ville de Shippagan est une municipalité diversifiée qui offre une vaste gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions.

Les services municipaux sont fournis par les services suivants :

Services d'administration générale

Ce service est responsable du financement global et de l'administration locale. Ses tâches comprennent la facturation des taxes et les paiements, les comptes clients et les comptes fournisseurs, les budgets, les états financiers, le respect de la Loi sur les municipalités, la gestion des règlements administratifs et la gestion des technologies de l'information.

Services de protection

Ce service est responsable des services de police, du service de protection contre les incendies et autres mesures de protection.

Services de transport

Ce service est responsable de l'entretien et réparation des chemins et rues, l'éclairage des rues, des services relatifs à la circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène du milieu

Ce service est responsable de l'enlèvement des ordures.

Services de la mise en valeur du territoire

Ce service est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotion.

Services récréatifs et culturels

Ce service est responsable de l'entretien et réparation des installations récréatives et culturelles, incluant l'aréna, le camping, les parcs, les terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.



2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Système d'eau et égout

Ce service est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égout, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des réservoirs et de la lagune.

3. DÉBITEURS	2017	2016
	540 469 \$	288 538 \$
Général		
Gouvernements :	-	46 818
Patrimoine NB	-	30 000
Société développement régional	1 647 304	-
Chantier Canada – NB	<u>1 647 304</u>	<u>76 818</u>
	<u>290 167</u>	<u>67 139</u>
TVH	<u>2 477 940</u> \$	<u>432 495</u> \$

4. EMPRUNTS BANCAIRES

Les marges de crédit, autorisées pour un montant total de 5 132 000 \$, dont 2 529 199 \$ n'étaient pas utilisés en fin d'exercice, portent intérêt au taux de base. Les marges de crédit représentent un financement temporaire pour les dépenses en capital et seront remplacés par des émissions d'obligations non garanties. Les marges de crédit pour le fonctionnement sont à l'intérieur de la limite budgétaire de 50 % des dépenses des fonds de fonctionnements, tel que requis par la Loi sur les municipalités.



5. DETTE À LONG TERME

Émission	Intérêt	Échéance	2017	2016
Fonds de capital et emprunt général				
25-mai-07	4.30 % - 4.55 %	2017	- \$	154 000 \$
16-mai-08	3.30 % - 4.85 %	2018	39 000	77 000
11-juin-09	0.95 % - 5.00 %	2019	378 000	451 000
02-juin-10	1.50 % - 4.55 %	2020	194 000	228 000
27-mai-11	1.65 % - 4.25 %	2021	30 000	37 000
04-juin-12	1.65 % - 3.40 %	2022	387 000	466 000
14-juin-13	1.37 % - 3.70 %	2028	296 000	324 000
08-déc-14	1.20 % - 3.10 %	2024	302 000	364 000
06-juil-15	0.96 % - 2.80 %	2025	56 000	63 000
18-déc-15	1.05 % - 3.15 %	2025	73 000	84 000
01-juin-17	1.20 % - 2.70 %	2027	388 000	-
			<u>2 143 000 \$</u>	<u>2 248 000 \$</u>
Fonds de capital d'eau et d'égout				
25-mai-07	4.30 % - 4.55 %	2017	-	57 000
16-mai-08	3.30 % - 4.85 %	2018	17 000	34 000
11-juin-09	0.95 % - 5.00 %	2019	204 000	229 000
02-juin-10	1.50 % - 4.55 %	2020	404 000	445 000
27-mai-11	1.65 % - 4.25 %	2021	30 000	37 000
04-juin-12	1.65 % - 3.40 %	2022	213 000	338 000
14-juin-13	1.35 % - 4.00 %	2033	603 000	633 000
06-juil-15	1.65 % - 4.25 %	2035	112 000	120 000
01-juin-17	1.20 % - 1.85 %	2022	57 000	-
			<u>1 640 000</u>	<u>1 893 000</u>
			<u>3 783 000 \$</u>	<u>4 141 000 \$</u>
TOTAL DES FONDS				

Le remboursement en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants:

2019	536 000 \$
2020	308 000 \$
2021	184 000 \$
2022	347 000 \$
2023	105 000 \$
2024	106 000 \$



6. RÉGIME DE RETRAITE

Des prestations de retraite sont fournies aux employés de la ville en vertu du Régime de retraite des employés de la ville qui fut établi en janvier 1970. Les employés contribuent au régime qui fournit des prestations de service selon la durée de l'emploi et le taux de salaire (un régime à prestations définies). Les employés font des contributions égales à 10 % de leur salaire régulier et la ville contribue un montant égal. Cette cotisation de l'employé tient compte d'une dispense accordée au régime par l'Agence du revenu du Canada. Un fonds de pension distinct est maintenu.

	2017		2016	
Juste valeur marchande de l'actif du régime	2 604 536	\$	2 361 278	\$
Obligation de prestation de retraite	2 971 469		2 753 662	
Déficit pour le service des prestations	<u>328 750</u>	\$	<u>392 384</u>	\$

L'évaluation la plus récente du régime de retraite par les actuaires de la ville, Assomption Vie, a été réalisée en date du 31 décembre 2017. La prochaine évaluation actuarielle est requise pour le 31 décembre 2018. L'évaluation actuarielle repose sur diverses hypothèses au sujet d'événements futurs comme les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations de salaire et le roulement et la mortalité des employés. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la ville : Taux d'actualisation de 4.50 %, utilisation de la table de mortalité privée CPM-2014 et l'âge de retraite est dès que les employés atteignent la date normale de retraite.

	2017		2016	
Évolution du déficit				
Déficit au début	392 000	\$	436 000	\$
Amortissement	(29 500)		(28 500)	
Manque d'intérêt et expérience	47 100		16 000	
Changement d'hypothèse	13 600		-	
Déficit à la fin	<u>329 000</u>	\$	<u>392 000</u>	\$

L'actif du régime se compose comme suit :

Fonds garantis	705 010	\$	768 760	\$
Fonds commun de placements – équilibré	1 899 526		2 566 303	
Cotisations à recevoir	38 183		26 215	
Dépenses totales reliées à la retraite	<u>2 642 719</u>	\$	<u>2 361 278</u>	\$



7. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	TERRAIN	AMÉLIORATION FONCIÈRE	BÂTIMENTS	MATÉRIEL	VÉHICULES	CHEMIN ET ROUTES	TERRAINS EAU ET ÉGOUT	SYSTÈME EAU ET ÉGOUT	TOTAL 2017	TOTAL 2016
COÛT										
Solde au début	1 788 021 \$	899 706 \$	10 093 352 \$	341 911 \$	1 467 661 \$	9 858 693 \$	463 233 \$	9 456 089 \$	34 368 666 \$	33 252 821 \$
Ajouts:	-	81 806	36 241	24 885	-	1 460 656	-	746 768	2 350 356	1 115 845
Moins:										
Dispositions durant l'année	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin	<u>1 788 021</u>	<u>981 512</u>	<u>10 129 593</u>	<u>366 796</u>	<u>1 467 661</u>	<u>11 319 349</u>	<u>463 233</u>	<u>10 202 857</u>	<u>36 719 022</u>	<u>34 368 666</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ										
Solde au début	-	164 049	4 980 595	147 887	954 639	5 991 831	-	4 222 081	16 461 082	15 657 958
Ajouts:	-	49 075	246 320	73 359	57 979	230 215	-	223 969	880 917	803 124
Moins:										
Amortissement accumulé sur disposition	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>213 124</u>	<u>5 226 915</u>	<u>221 246</u>	<u>1 012 618</u>	<u>6 222 046</u>	<u>-</u>	<u>4 446 050</u>	<u>17 341 999</u>	<u>16 461 082</u>
VALEURS NETTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<u>1 788 021 \$</u>	<u>768 388 \$</u>	<u>4 902 678 \$</u>	<u>145 550 \$</u>	<u>455 043 \$</u>	<u>5 097 303 \$</u>	<u>463 233 \$</u>	<u>5 756 807 \$</u>	<u>19 377 023 \$</u>	<u>17 907 584 \$</u>

NOTE: Un montant de 36 241 \$ inclus dans les bâtiments n'est pas amorti puisqu'il est en cours de construction



8. RESPECT DES MODALITÉS D'EMPRUNTS

Emprunt provisoire pour le capital

Les dettes à long terme du fonds de capital général et du fonds de capital d'eau et égout ont été approuvées par la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités.

La municipalité a les autorisations non utilisées suivantes :

Fonds de capital général

15-067 Septembre 2015	500 000 \$
16-0043 Mai 2016	540 000 \$
16-0054 Juin 2016	40 000 \$
16-0063 Août 2016	55 000 \$
17-0073 Juillet 2017	1 872 000 \$
17-0082 Août 2017	<u>177 000 \$</u>
	<u>3 184 000 \$</u>

Fonds de capital eau et égout

11-0080 Septembre 2011	2 000 \$
12-0038 Mai 2012	9 000 \$
16-0043 Mai 2016	13 000 \$
17-0073 Juillet 2017	<u>714 000 \$</u>
	<u>738 000 \$</u>

Emprunt pour le fonctionnement

Ainsi que le prescrit la Loi sur les municipalités, les emprunts pour financer le fonds général des revenus sont limités à 4 % du budget de la municipalité. En 2017, la ville s'est conformé à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers exige que les emprunts inter-fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet en capital. La municipalité se conforme à cette exigence.



9. EXCÉDENT (DÉFICIT) AU FONDS D'EAU ET D'ÉGOUT

La loi sur les municipalités exige que les excédents (déficit) au fonds d'eau et d'égout soient absorbés par un ou plusieurs des budgets de fonctionnement à compter du deuxième exercice suivant. À la fin de l'exercice, l'excédent (déficit) était composé comme suit :

	2017		2016
Excédent (déficit) de l'année 2017	37 064	\$	-
Excédent (déficit) de l'année 2016	18 747		18 747
Excédent (déficit) de l'année 2015	(35 138)		(35 138)
Excédent (déficit) de l'année 2014	(17 736)		(17 736)
Excédent (déficit) de l'année 2013	(62 059)		(62 059)
Excédent (déficit) de l'année 2012	-		(31 491)
	<u>(59 122)</u>	\$	<u>(127 677)</u>
			\$

10. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau portés au débit par la ville pour la protection contre les incendies respectent les limites autorisées en vertu du règlement 81-195 sous la loi sur les municipalités selon le pourcentage applicable des dépenses du système de l'eau basé sur la population.

11. PROGRAMME DU FONDS DE TAXE SUR L'ESSENCE

Le programme du Fonds de taxe sur l'essence (FTE) exige que les sommes perçus d'avance soient conservées distinctement dans un compte bancaire. Cette exigence n'était pas respectée en fin d'exercice. Cependant, la situation s'est régularisée à la date du rapport de l'auditeur.

12. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, la ville peut être impliqué dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2017, être prédit avec certitude, aucune provision ne figure aux états financiers.

Un avis de poursuite a été déposé contre la municipalité en 2012 relié à la contamination de terrains adjacents à ceux du groupe Irving. Le montant de cette poursuite est d'environ 8 000 000 \$. La date du procès éventuel n'a pas été déterminé.



12. ÉVENTUALITÉS (suite)

Un avis de poursuite a été déposé contre la municipalité en 2015 relié au contrat de déneigement pour la période de 2012 à 2015. Le montant de cette poursuite est de 368 400 \$. La date du procès éventuel n'a pas été déterminé.

Aucune provision n'a été comptabilisée concernant ces poursuites vu l'incertitude des résultats éventuels.

13. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La municipalité a pris des engagements pour aider divers organismes ainsi que pour le déneigement pour les cinq prochains exercices tel que :

2018	323 971 \$
2019	313 971 \$
2020	312 381 \$
2021	302 201 \$
2022	30 201 \$

De plus, la municipalité s'est engagé à faire un virement annuel de 2 000 \$ (jusqu'en 2019) et de 4 000 \$ (jusqu'en 2023) au fonds de réserve en capital général afin de satisfaire à l'entente signée avec le Fonds Chantier Canada et NB.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

La ville, par le biais de ses outils financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.



14. INSTRUMENTS FINANCIERS (Suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un outil financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La ville consent du crédit par le biais des comptes débiteurs dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintien des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La ville n'exige généralement pas de caution. La municipalité minimise donc les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un outil financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La ville est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses outils financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable.

Les outils à taux d'intérêt fixe assujettissent la municipalité à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie. La direction est d'avis que la ville n'est pas exposée à des risques importants de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la ville éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. La ville est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.



15. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	GÉNÉRALE	PROTECTION	TRANSPORT	HYGIÈNE	TERRITOIRE	RÉCRÉATIF	EAU ET ÉGOUT	TOTAL 2017	TOTAL 2016
REVENUS	817 395 \$	669 758 \$	832 958 \$	90 028 \$	127 934 \$	932 176 \$	- \$	3 470 249 \$	3 424 435 \$
Mandat d'imposition	-	-	-	-	-	-	-	179 962	137 063
Prestations de services à d'autres gouvernements	29 979	86 155	93 807	-	-	-	-	331 671	328 886
Ventes de services	104 391	5 155	-	-	-	296 537	-	443 191	428 868
Subventions inconditionnelles	1 156 797	85 536	106 378	11 498	16 339	119 050	-	1 733 964	264 158
Autres transferts gouvernementaux	-	-	-	-	-	-	577 166	1 148 321	1 160 073
Frais et usagers - service d'eau et égout	442 217	-	-	-	-	24 829	125	467 171	159 900
Autres revenus de provenance interne	530 349	-	-	-	-	-	15 648	545 997	29 606
Autres revenus	2 550 779	846 604	1 033 143	101 526	144 273	1 372 592	1 741 260	8 320 526	5 932 989
DÉPENSES	596 123	20 606	376 975	-	-	89 511	166 540	1 249 755	1 122 830
Salaires et bénéfice	501 131	734 334	508 296	123 302	139 587	1 360 396	408 180	3 775 226	3 207 035
Biens et services	46 474	143 421	250 698	-	-	216 355	223 969	880 917	803 124
Amortissement	42 746	15 085	26 001	-	5 474	28 660	67 419	185 385	176 929
Intérêt	607 292	-	-	-	-	-	-	607 292	4 021
Autres	1 793 766	913 446	1 161 970	123 302	145 061	1 694 922	866 108	6 698 575	5 313 939
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	757 013 \$	(66 842) \$	(128 827) \$	(21 776) \$	(788) \$	(322 330) \$	875 152 \$	1 621 951 \$	619 050 \$



16. TABLEAU DE LA RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'EXERCICE

	Fonctionnement Général	Capital Général	Fonctionnement Eau et égout	Capital Eau et égout	Réserve Fonctionnement Général	Réserve Capital Général	Réserve Fonctionnement Eau et égout	Réserve Capital Eau et égout	TOTAL 2017	TOTAL 2016
EXCÉDENT PAR FONDS POUR L'EXERCICE SELON LES CCSP	240 180 \$	534 506 \$	534 558 \$	243 883 \$	751 \$	5 984 \$	- \$	5 953 \$	1 565 814 \$	619 050 \$
Ajustement à l'excédent (déficit) pour le financement requis										
Surplus (déficit) d'avant dernière année	22 065	-	(31 491)	-	-	-	-	-	(9 426)	(2 522)
Remboursement de la dette	(493 000)	493 000	(310 000)	310 000	-	-	-	-	-	-
Transfert du fonds réserve	21 821	-	(6 000)	-	-	(21 821)	-	6 000	-	-
Dépenses en capital	(47 578)	47 578	-	-	-	-	-	-	-	-
Transfert pour le coût de l'eau	(100 000)	-	100 000	-	-	-	-	-	-	-
Transfert des frais administratifs	250 000	-	(250 000)	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses d'amortissement	-	656 948	-	223 969	-	-	-	-	880 917	803 124
Provision pour régime de retraite	(63 000)	-	-	-	-	(21 821)	-	-	(63 000)	(44 500)
	(409 692)	1 197 526	(497 491)	533 969	-	-	-	6 000	808 491	756 102
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE AVANT LES EXIGENCES DU CCSP	(169 512) \$	1 732 032 \$	37 067 \$	777 852 \$	751 \$	(15 837) \$	- \$	11 953	2 374 305 \$	1 375 152 \$



VILLE DE SHIPPAGAN
 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 31 DÉCEMBRE 2017

17. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RECONCILIÉ AU BUDGET CCSP

	FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL	FONCTIONNEMENT EAU ET ÉGOÛT	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS	TRANSFERT	TOTAL 2017
REVENUS					
Mandat d'imposition	3 460 244 \$	- \$	- \$	- \$	3 460 244 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	139 425	-	-	-	139 425
Ventes de services	287 000	-	-	-	287 000
Subventions inconditionnelles	443 191	-	-	-	443 191
Autres transferts gouvernementaux	-	-	-	-	-
Frais et usagers - services d'eau et d'égout	-	1 137 500	-	-	1 137 500
Autres revenus de provenance interne	37 600	-	-	-	37 600
Approvisionnement en eau	-	100 000	-	(100 000)	-
Intérêt	-	10 000	-	-	10 000
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égout	250 000	-	-	(250 000)	-
Excédent de l'avant-dernier exercice	22 065	-	-	(22 065)	-
	<u>4 639 525</u>	<u>1 247 500</u>	<u>-</u>	<u>(372 065)</u>	<u>5 514 960</u>
DÉPENSES					
Services d'administration générale	1 074 825	-	46 474	-	1 121 299
Services de protection	775 350	-	143 421	-	918 771
Services de transport	891 950	-	250 698	-	1 142 648
Services d'hygiène	123 500	-	-	-	123 500
Services de la mise en valeur du territoire	175 500	-	-	-	175 500
Services récréatifs et culturels	1 062 400	-	216 355	-	1 278 755
Approvisionnement en eau et évacuation eaux usées	-	650 009	223 969	-	873 978
Coût de l'eau	100 000	-	-	(100 000)	-
Contribution au fond de réserve	15 000	6 000	-	(21 000)	-
Dépenses en capital	25 000	-	-	(25 000)	-
Transferts au fonds de fonctionnement général	-	250 000	-	(250 000)	-
Paiement de la dette à long terme	396 000	310 000	-	(706 000)	-
Déficit d'avant dernier exercice	-	31 491	-	(31 491)	-
	<u>4 639 525</u>	<u>1 247 500</u>	<u>880 917</u>	<u>(1 133 491)</u>	<u>5 634 451</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>(880 917) \$</u>	<u>761 426 \$</u>	<u>(119 491) \$</u>



18. ÉTATS DES RÉSERVES

	RÉSERVE FONCTION -NEMENT GÉNÉRAL	RÉSERVE CAPITAL GÉNÉRAL	RÉSERVE FONCTION -NEMENT EAU & ÉGOUT	RÉSERVE CAPITAL EAU & ÉGOUT	TOTAL 2017	TOTAL 2016
ACTIFS						
Encaisse	200 618 \$	70 408 \$	- \$	59 462 \$	330 488 \$	339 621 \$
Épargne à terme	-	718 191	-	232 183	950 374	950 374
Recevable	-	-	-	6 000	6 000	-
EXCÉDENT ACCUMULÉ	<u>200 618 \$</u>	<u>788 599 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>297 645 \$</u>	<u>1 286 862 \$</u>	<u>1 289 995 \$</u>
REVENUS						
Transfert	-	-	-	6 000	6 000	21 000
Intérêts	751 \$	5 984 \$	- \$	5 953 \$	12 688 \$	18 351 \$
	<u>751</u>	<u>5 984</u>	<u>-</u>	<u>11 953</u>	<u>18 688</u>	<u>39 351</u>
DÉPENSES						
Virement	-	21 821	-	-	21 821	60 000
	<u>-</u>	<u>21 821</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>21 821</u>	<u>60 000</u>
EXCÉDENT	<u>751 \$</u>	<u>(15 837) \$</u>	<u>- \$</u>	<u>11 953 \$</u>	<u>(3 133) \$</u>	<u>(20 649) \$</u>

RÉSOLUTION DU CONSEIL CONCERNANT LA CONTRIBUTION AUX TRANSFERTS AUX
 FONDS DE RÉSERVE GÉNÉRAL:

Résolution du 6 février 2017

Adoption de transférer 21 821 \$ du fond de réserve de capital général (piscine) au fond de fonctionnement afin de payer la facture de lumière.

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Christa Annie Robichaud, Maire

Boris Magell Arseneau, Trésorier



19. ENTITÉS CONTRÔLÉES

	PISCINE RÉGIONAL
ACTIFS	
Encaisse	10 310 \$
Placements	93 037
Somme à recevoir	<u>7 716</u>
	<u>111 063 \$</u>
PASSIFS	
Emprunt bancaire	29 393
Créditeurs et frais courus	<u>25 536</u>
	<u>54 929</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ	<u>56 134</u>
REVENUS	508 365 \$
DÉPENSES	<u>472 871</u>
EXCÉDENT POUR L'EXERCICE	<u>35 494 \$</u>

L'entité mentionnée ci-haut est incluse dans les états financiers.



VILLE DE SHIPPAGAN
 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 31 DÉCEMBRE 2017

20. SUPPORT DES REVENUS

	2017 BUDGET (non-vérifié)	2017 RÉSULTAT	2016 RÉSULTAT
PRESTATION DE SERVICES À D'AUTRES			
GOUVERNEMENTS			
Services d'incendie	86 000 \$	86 155 \$	81 400 \$
Entretien des routes	53 425	93 807	55 663
	<u>139 425 \$</u>	<u>179 962 \$</u>	<u>137 063 \$</u>
VENTES DE SERVICES			
Centre Rhéal-Cormier	65 000 \$	59 375 \$	70 580 \$
Centre des congrès de la Péninsule Acadienne	92 000	78 175	100 809
Camping	126 000	158 987	138 405
Services d'incendie	4 000	5 155	4 110
Vente de matériaux et d'immobilisations	-	29 979	14 982
	<u>287 000 \$</u>	<u>331 671 \$</u>	<u>328 886 \$</u>
AUTRES REVENUS DE PROVENANCE INTERNE			
Permis et licences	36 000 \$	65 965 \$	19 895 \$
Amendes	1 600	-	3 026
Loyers	-	3 840	9 240
Carnaval des glaces	-	20 094	25 004
Projets d'emploi	-	23 729	8 796
Subvention de la province du NB	-	-	18 000
Village du Père Noël	-	4 735	6 750
Piscine régionale	-	274 072	-
Revenus divers	-	74 736	69 189
	<u>37 600 \$</u>	<u>467 171 \$</u>	<u>159 900 \$</u>



VILLE DE SHIPPAGAN
 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 31 DÉCEMBRE 2017

21. SUPPORT DES DÉPENSES

	2017 BUDGET (non-vérifié)	2017 RÉSULTAT	2016 RÉSULTAT
SERVICE D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Services législatifs			
Maire	35 000 \$	25 963 \$	25 655 \$
Conseillers	41 000	45 076	44 267
	<u>76 000</u>	<u>71 039</u>	<u>69 922</u>
Administration générale			
Personnel administratif	558 500	525 084	477 037
Immeuble à bureau	98 900	97 885	76 097
Avocats	75 000	142 828	25 642
Autres	8 400	18 207	19 192
	<u>740 800</u>	<u>784 004</u>	<u>597 968</u>
Gestion des finances			
Services comptable	2 500	3 822	4 219
Audit externe	17 000	16 670	16 218
	<u>19 500</u>	<u>20 492</u>	<u>20 437</u>
Autres coûts administratifs			
Associations et cotisations	8 500	9 769	9 940
Autres	20 000	-	-
Dépenses de bureau	71 700	60 369	62 769
Formation et délégations	4 500	1 185	1 629
Subventions aux organismes	33 000	87 635	19 260
Intérêts sur financement temporaire	-	30 395	14 479
Intérêts sur dette à long terme	3 000	2 827	1 342
Frais d'émission de débentures	5 000	2 591	-
Frais d'évaluation	44 500	45 109	43 996
Assurance responsabilité	6 000	5 591	8 008
Relations publiques	18 000	9 470	20 462
Amortissement	46 474	46 474	46 474
Frais bancaires	24 325	9 524	4 484
	<u>284 999</u>	<u>310 939</u>	<u>232 843</u>
	<u>1 121 299 \$</u>	<u>1 186 474 \$</u>	<u>921 170 \$</u>



21. SUPPORT DES DÉPENSES (suite)

	2017 BUDGET (non-vérifié)	2017 RÉSULTAT	2016 RÉSULTAT
SERVICES DE PROTECTION			
Protection contre les incendies	19 900 \$	20 606 \$	19 530 \$
Administration	99 500	99 698	93 915
Brigades des pompiers	5 000	10 343	1 876
Formation	47 300	56 524	57 917
Caserne	36 950	19 455	27 176
Matériel de lutte contre l'incendie	143 421	143 421	138 444
Amortissement	15 500	15 085	5 593
Intérêts sur la dette à long terme	<u>367 571</u>	<u>365 132</u>	<u>344 451</u>
Service de police	547 700	547 715	530 499
Service de mesure d'urgence	3 000	-	-
Réglementation des animaux	500	599	343
	<u>551 200</u>	<u>548 314</u>	<u>530 842</u>
	<u>918 771</u> \$	<u>913 446</u> \$	<u>875 293</u> \$

SERVICES DES TRANSPORTS

Services en commun	228 300 \$	247 213 \$	227 417 \$
Administration	14 900	40 645	62 529
Équipement général	57 350	43 403	29 016
Complexe municipal	<u>300 550</u>	<u>331 261</u>	<u>318 962</u>
Nettoyage des rues	5 000	7 083	4 343
Égouts pluviaux	-	2 880	11 167
Service de déneigement	348 400	306 323	288 637
Éclairage des rues	89 000	82 856	95 344
Traçage des voies de circulation	18 500	17 654	17 729
Signalisation	6 000	5 147	4 853
Transport aérien	-	2 305	2 500
Entretien	97 500	129 762	138 665
Amortissement	250 698	250 698	255 868
Intérêts sur la dette à long terme	27 000	26 001	35 397
	<u>1 142 648</u> \$	<u>1 161 970</u> \$	<u>1 173 465</u> \$



VILLE DE SHIPPAGAN
 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 31 DÉCEMBRE 2017

21. SUPPORT DES DÉPENSES (suite)

	2017 BUDGET (non-vérifié)	2017 RÉSULTAT	2016 RÉSULTAT
SERVICES D'HYGIÈNE			
Enlèvement des ordures	<u>123 500</u>	<u>\$ 123 302</u>	<u>\$ 118 915</u>
SERVICES DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE			
Commission d'urbanisme	120 700	\$ 113 341	\$ 97 609
Promotion touristique	15 000	4 859	16 143
Incitatifs économiques	3 500	2 384	1 510
Bureau touristique	3 000	2 443	2 828
Parc et commission industriel	12 800	5 000	6 527
Embellissement du territoire	15 000	11 560	16 248
Intérêt sur la dette à long terme	5 500	5 474	14 457
	<u>175 500</u>	<u>\$ 145 061</u>	<u>\$ 155 322</u>
SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS			
Administration	127 200	\$ 89 511	\$ 96 981
Piscine régionale	103 000	472 871	105 696
Centre des congrès de la Péninsule Acadienne	148 400	151 803	174 958
Dépenses reliées au carnaval des glaces	-	21 490	32 713
Dépenses reliées au Village du Père Noël	-	9 037	14 573
Centre Rhéal-Cormier	225 500	236 273	244 894
Parcs et terrains de jeux	215 600	247 871	189 738
Maison de la culture	5 000	5 000	5 651
Bibliothèque	38 900	41 337	39 109
Camping et sentier du rivage	165 000	154 346	188 718
Autres services de loisirs	4 800	20 368	10 656
Intérêts sur la dette à long terme	29 000	28 660	30 447
Amortissement	216 355	216 355	219 703
	<u>1 278 755</u>	<u>\$ 1 694 922</u>	<u>\$ 1 353 837</u>



21. SUPPORT DES DÉPENSES (suite)

	2017 BUDGET (non-vérifié)	2017 RÉSULTAT	2016 RÉSULTAT
APPROVISIONNEMENT EN EAU			
Administration	21 500 \$	24 114 \$	21 880 \$
Service d'approvisionnement	225 900	215 158	204 564
Force motrice et pompage	106 100	102 800	101 885
Intérêt sur financement intérimaire	11 000	7 931	3 578
Frais d'émission de débentures	-	531	2 087
Amortissement	107 258	107 258	91 532
Intérêt sur la dette à long terme	40 800	40 343	45 128
	<u>512 558</u> \$	<u>498 135</u> \$	<u>470 654</u> \$
COÛT DE LA COLLECTE ET DE L'ÉVACUATION DES EAUX USÉES			
Administration	9 600 \$	3 322 \$	2 256 \$
Système de raccordement	67 000	53 631	57 114
Station de relèvement	73 300	89 658	74 344
Épuration et évaluation des eaux d'égout	52 000	72 437	63 540
Bornes fontaines	15 609	1 967	3 038
Intérêt sur financement intérimaire	-	-	2 386
Frais d'émission de débenture	-	-	1 391
Intérêts sur la dette à long terme	27 200	27 076	30 086
Amortissement	116 711	116 711	51 103
	<u>361 420</u> \$	<u>364 802</u> \$	<u>285 258</u> \$
AUTRES			
Créances irrécouvrables	-	3 171	4 525
	<u>-</u>	<u>3 171</u>	<u>4 525</u>
TOTAL APPROVISIONNEMENT EN EAU ET EAUX USÉES	<u>873 978</u> \$	<u>866 108</u> \$	<u>760 437</u> \$

